



ARRETE DU PRESIDENT
PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES
D'EMPLOIS DE CATEGORIE A POUR LA REGION CORSE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD ET DE LA HAUTE CORSE

Le Président du Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que l'article 14 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale modifiant l'article 14 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, a confié au Centre de gestion Coordonateur de Région le soin d'assurer la publicité des créations et vacances d'emploi de catégories A au niveau régional,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, dont les concours ont été décentralisés, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales de la Région Corse et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud, pour la période du 26 au 29 Mars 2018.

ARRETE

Article 1: Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A sont arrêtées conformément au document ci-annexé, pour la période du 26 au 29 Mars 2018 qui comporte 14 déclarations.

Article 2: Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Région,

Fait à Ajaccio le 29 Mars 2018,

Le Président
A. OTTAVI

**BULLETIN DE DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES A
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA REGION CORSE**

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20180329981 DU 29 MARS 2018									
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD CORSE	23.03	29.03	02A18031954 001	INGENIEUR PRINCIPAL (Responsable Environnement)	1	A	T.C	CR	Mutation externe
COLLECTIVITE DE CORSE	26.03	29.03	02A18032228 001 ET 002	PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE (Psychologue clinicienne - Direction Générale Adjointe en charge des affaires sanitaires et sociales – R.S.A)	2	A	T.C	CR	Transfert de personnel
COLLECTIVITE DE CORSE	26.03	29.03	02A18032273 001	PSYCHOLOGUE HORS CLASSE (Chargé de mission aux politiques d'insertion)	1	A	T.C	CR	Transfert de personnel
COLLECTIVITE DE CORSE	26.03	29.03	02A18032277 001	ATTACHE PRINCIPAL (Chargé de mission – Direction de l'insertion et du logement)	1	A	T.C	CR	Transfert de personnel
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	28.03	29.03	02A18033321 001	INGENIEUR PRINCIPAL (Directeur des Ressources Humaines)	1	A	T.C	CR	Transfert de personnel
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	28.03	29.03	02A18033324 001	INGENIEUR PRINCIPAL (Directeur des Ressources Humaines Adjoint – Gestion des personnels, de la paie et des déplacements)	1	A	T.C	CR	Transfert de personnel
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	28.03	29.03	02A18033325 001	ATTACHE (Directeur des Ressources Humaines Adjoint – Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, formation et prévention)	1	A	T.C	CR	Mobilité interne
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	28.03	29.03	02A18033407 001	ATTACHE (Chargé de mission Accompagnement et reconversion)	1	A	T.C	CR	Article 3

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20180329981 DU 29 MARS 2018									
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	28.03	29.03	02A1803350001	ATTACHE (Chef de service formation)	1	A	T.C	CR	Mobilité interne
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	28.03	29.03	02A1803350601	INGENIEUR PRINCIPAL (Chef de service prévention, hygiène et sécurité des agents)	1	A	T.C	CR	Mobilité interne
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	23.03	29.03	02A1803352001	INGENIEUR (Responsable Transports et déplacements)	1	A	T.C	CR	Liste d'aptitude Mutation externe Mobilité interne Article 3
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	23.03	29.03	02A1803352101	ATTACHE (Chargé de communication)	1	A	T.C	CR	Liste d'aptitude Mutation externe Mobilité interne Article 3
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	23.03	29.03	02A1803352201	INGENIEUR (Chargé de mission SIG)	1	A	T.C	CR	Liste d'aptitude Mutation externe Mobilité interne Article 3